



Séance du 7 avril 2023 à 19h15

## Délibération du Conseil Municipal n°2023-06

**Nombre de conseillers : 14**

Présents : 10

Absents : 4

dont représentés : 4

**Suffrages exprimés :**

Pour : 14

Contre :

Abstentions :

**Date de la convocation :**

3 avril 2023

**Date de transmission  
en Préfecture :**

13 avril 2023

**Date de publication :**

13 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le sept avril à dix-neuf heure quinze, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GERMAIN-LE-CHÂTELET étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Luc ANDERHUEBER.

**Etaient présents :** MM. Jean-Luc ANDERHUEBER – Arnault BEIX – Philippe EGLOFF – Alain MARCHAL – Frédéric MONASSON – Frédéric PETIT – – Eddy VANDEKERKHOVE – Mmes Laurence CHARLE – Sylvie FITSCH - Valérie ORIAT –

**Procurations :** Mme Mélinda NOLE à M. Alain MARCHAL, Mme Frédérique CHOUFFOT à Mme Laurence CHARLE et M. Rachid TCHINA à M. Philippe EGLOFF, Mme Nathalie PRIEUR à M. Frédéric PETIT

**Absents excusés :**

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Philippe EGLOFF ayant obtenu la majorité des suffrages, il a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

### **Objet : Achat d'une parcelle de terrain en vue de la création du parking du cimetière**

Le Maire expose :

Les héritiers de la succession KUSCH, représentés par Madame Jeanine SILBERNAGEL, acceptent la proposition de la commune pour l'achat de la parcelle cadastrée section C N°539, d'une superficie de 138 m<sup>2</sup> au prix de **43,50€/m<sup>2</sup>**, soit un total de **6003€**.

L'achat de cette parcelle permettra de créer un parking de stationnement en face du cimetière.

Ayant entendu l'exposé du Maire,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **VALIDE** le prix de 43,50€/m<sup>2</sup>
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document s'y afférant
- **PREVOIT** d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2023

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme

Le Maire,  
Jean-Luc ANDERHUEBER